Le chef d'état-major du 5e arrondissement maritime a pris, à minuit, la direction de cette permanence.

Plus de 900 télégrammes sont partis à l'adresse des officiers supérieurs ou subalternes actuellement en congé, leur enjoignant de rallier Toulon d'urgence et de prendre leur service à leur poste respectif.

Tous les télégraphistes du poste de la préfecture maritime, de la marine et de l'arsenal ont été également convoqués.

Entrevues diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères

Paris, 28 juillet. — M. Bienvenu-Martin, ministre des affaires étrangères par intérim, a eu, ce matin, au quai d'Orsay, une nouvelle entrevue avec M. de Schoen, ambassadeur d'Allemagne, à Paris. Il s'est également entretenu ce matin avec M. Iswolsky, ambassadeur de Russie.

D'autre part, MM. de Seczen, ambassadeur d'Autriche, et le chargé d'affaires d'Italie ont été reçus par M. Berthelot, directeur de cabinet au ministère des affaires étrangères.

M. MESSIMY TIENT UN CONSEIL DE GUERRE

D'IMPORTANTES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES

Paris, 28 juillet. — Ce matin, au ministère de la guerre, une activité extrême régnait, mais le secret le plus absolu est observé, autant aux détails.

A huit heures un quart, M. Messimy, ministre de la guerre, a réuni dans son cabinet le général Joffre et toutes les hautes personnalités militaires présentes à Paris. Le conseil a duré environ une heure et a pris d'importantes décisions.

Les ministres délibèrent

Paris, 28 juillet. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat présents à Paris se sont réunis cet après-midi à quatre heures et demie en conseil de Cabinet, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Bienvenu Martin.

Voici la note communiquée à l'issue de la délibération :

« Le conseil de Cabinet, après avoir envisagé la situation extérieure, a procédé à un examen préalable des diverses questions qui seront soumises au Conseil des ministres qui aura lieu après le retour du Président de la République.

M. René Renoult, ministre des travaux publics, et M. Abel Ferry, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, ont quitté Paris ce soir pour se rendre à Dunkerque au devant du Président de la République et du Président du Conseil.

L'arrivée de M. Poincaré à Paris est prévue pour dix heures et demie demain matin. Un Conseil des ministres aura lieu à l'Elysée dans la journée. »

Les Chambres vont-elles être convoquées ?

RÉUNION DES DÉPUTÉS SOCIALISTES

Paris, 28 juillet. — Le groupe socialiste unifié s'est réuni ce matin, au Palais-Bourbon, pour examiner la situation. Après une longue délibération, le groupe a décidé de rédiger une déclaration qui sera communiquée ultérieurement. Le groupe a chargé son bureau, auquel on a adjoint sept autres membres, de se rendre auprès de M. Bienvenu Martin, ministre des affaires étrangères par intérim, pour lui demander des indications sur la situation extérieure et l'inviter à considérer si, le cas échéant, il ne conviendrait pas de convoquer les Chambres.

Le groupe se réunira de nouveau jeudi à cinq heures.

A la Bourse de Paris

AUCUNE AFFAIRE N'A ÉTÉ TRAITÉE. — LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER NE SONT PLUS ASSURÉS.

Paris, 28 juillet. — Le syndicat général des grains, farines, sucres et alcools, à la Bourse de commerce de Paris, réuni en assemblée plénière, a décidé, à l'unanimité, de supprimer la cotation des articles traités habituellement sur le marché. Les cotations pour le mois courant restent fixées, nominalement. Ce sont les mêmes que celles du courant coté hier, mais aucune affaire n'est traitée.

La décision a été prise parce que les cours n'auraient pu s'établir sans nervosité, et parce que le marché n'aurait pu recevoir, pour la fin du mois, les marchandises nécessaires à sa liquidation.

Au cours de la discussion, on a affirmé que les compagnies de chemins de fer ne peuvent plus assurer les transports. Elles acceptent les marchandises mais ces dernières restent en gare par suite de la mobilisation de wagons.

La chambre des syndicats des agents de change a pris les mesures qu'elle croit utiles pour enrayer la panique. Elle a notamment décidé de ne pas coter la rente à terme, mais elle l'a traité encore au comptant. La coulisse, de son côté, a maintenu sa décision d'hier, supprimant le marché à terme.

L'ÉMOTION DANS L'EST

LES RÉGIMENTS PARTIS AUX TIRS DE GUERRE REGAGNENT LEUR GARNISON

Nancy, 28 juillet. — Les événements actuels ont naturellement causé à Nancy et dans toute la région lorraine une forte émotion. Aujourd'hui, les bureaux des banques ont été envahis par de nombreux déposants, venus retirer leurs titres ou leur argent.

D'autre part, le 8e, le 39e et le 60e régiments d'artillerie qui, après avoir effectué leurs tirs de guerre, au camp de Mailly, devaient regagner leur garnison par route et par étapes, ont reçu télégraphiquement l'ordre de rentrer immédiatement par chemin de fer et sont arrivés dans la journée à Toul, Nancy, Neufchâteau et Troyes.

De même divers régiments d'infanterie appartenant à la 42e division et qui avaient quitté cette garnison pour le camp de Châlons sont rentrés à Bar-le-Duc, Longuyon, Verdun, Conflans, Labry. Des officiers des garnisons de la frontière partis en longue permission ont été rappelés. Dans les gares, les quais d'embarquement et de débarquement ont été déblayés et le matériel de transport préparé. Toutes les précautions militaires sont prises.

Préparatifs allemands sur terre et sur mer

Berlin, 28 juillet. — Deux classes de réservistes sont rappelées. Les Allemands du grand duché sont déjà partis. Les garnisons de Trèves, de Metz et de Thionville sont consignées.

Des affiches officielles conseillent le calme. Les jeunes filles ont dû signer l'engagement de servir aux ambulances.

Les moulins de Tillemant, de Metz ont reçu ordre de moudre l'approvisionnement de guerre.

Des listes de chevaux ont été dressées, et les propriétaires ont reçu défense de les vendre.

La population est très émue.

Les navires de la flotte allemande, qui se trouvaient au sud de Bergen sont partis hier soir pour rallier les eaux allemandes. Ceux qui se trouvent au nord de Bergen partent aujourd'hui.

PANIQUE EN ALLEMAGNE

Les caisses d'épargne sont assiégées

Berlin, 28 juillet. — La population berlinoise continue aujourd'hui d'assiéger les caisses d'épargne. Dès cinq heures du matin une foule énorme attendait aux portes de la caisse d'épargne centrale, bien que les guichets ne soient ouverts qu'à neuf heures. On ne donne dans la presse aucun détail précis sur l'importance des sommes retirées.

Le « Journal de Berlin » assure que dans la journée d'hier trois mille personnes ont retiré leurs économies de la caisse d'épargne. A Cologne, l'affluence fut tellement considérable et les retraits si nombreux que la circulation fut interrompue dans la rue.

Les allemands en France regagnent leur pays

Paris, 28 juillet. — On signale le départ de Paris de nombreux étrangers, Allemands notamment. C'est ainsi que plusieurs grandes maisons de comestibles où de nombreux étrangers étaient venus depuis quelques années apprendre le commerce des denrées alimentaires, se sont vues brusquement privées d'une partie assez importante de leur personnel, pour obliger surveillants et contrôleurs à mettre eux-mêmes la main à la pâte et à servir les clients.

Concentration de la flotte italienne

Rome, 28 juillet. — La première division de la première escadre, composée des dreadnoughts *Dante-Alighieri*, *Giulio-Cesare* et *Leonardo-da-Vinci*, se trouve à Brindisi.

La première division de la seconde escadre composée des cuirassés *Saint-Bon*, *Emanuele-Piliberto*, *Brin* et *Regina-Margherita*, mouille dans le même port.

La *Tribuna* annonce que les deux autres divisions, composées l'une des cuirassés *Roma*, *Napoli*, *Regina-Elena* et *Vittorio-Emmanuele*, et l'autre des croiseurs *Pisa*, *Amalf* et *San-Giorgino*, sont en route pour rallier également Brindisi.

Ainsi la totalité de la flotte active se concentre dans l'Adriatique où se trouvent depuis longtemps déjà les croiseurs *San-Marco* et *Vettor-Pisani*, seize destroyers et quarante torpilleurs.

Les garnisons des villes du littoral de l'Adriatique : Venise, Ravenne, Rimini, Ferrare, Ancône, Bari, Brindisi, avaient été renforcées de dix mille soldats lors de la grève des cheminots.

LA DÉFENSE DE LA BELGIQUE

CENT MILLE SOLDATS SUR PIED

Bruxelles, 28 juillet. — L'émotion est intense ; on signale dans toutes les villes des retraits de fonds aux banques et aux caisses d'épargne ; les soldats de plusieurs classes de milices vont être rappelés et d'ici quelques jours, à la suite de cette mobilisation partielle, 100,000 hommes seront l'arme au pied, prêts à toute éventualité ; dans les forts, on accumule les approvisionnements.

La plupart des Allemands résidant en Belgique ont reçu l'ordre de se tenir prêts à rejoindre leurs régiments ; les Autrichiens sont déjà partis.

Dimanche soir, à Liège, une grandiose ovation a été faite à trois officiers serbes retournant dans leur pays : des étudiants italiens ont épinglé au drapeau serbe une écharpe aux couleurs italiennes. Tous les officiers belges ont été rappelés et doivent regagner leur garnison.

Dans les rues, on s'arrache les éditions successives des journaux.

14 corps d'armée mobilisés en Russie

Londres, 28 juillet. — On mande de Pétersbourg, au « Times », que le tsar est parti hier soir pour la Finlande. D'après le correspondant du même journal, le tsar aurait dit, à la fin du grand conseil de samedi :

« Nous avons supporté cet état de choses pendant sept ans et demi. C'en est assez ! »

Alors le tsar, ajoute le correspondant, a autorisé qu'on donne les ordres pour une mobilisation partielle, limitée aux quatorze corps d'armée situés sur la frontière autrichienne.

En même temps, on donne à entendre à l'Allemagne que la mobilisation allemande serait suivie immédiatement de la mobilisation du reste de l'armée russe.

Le « Times », commentant ces actes et ces paroles, exprime l'opinion qu'ils doivent avoir une grande influence sur la situation internationale.

La flotte anglaise se prépare

ELLE FAIT DU CHARBON. — TOUS LES CONGÉS SONT SUSPENDUS

Londres, 28 juillet. — La première flotte a fait du charbon la nuit dernière, et, pendant toute la journée, une activité très grande règne dans les arsenaux de Portsmouth et de Portland. Tous les bâtiments sont en train de s'approvisionner de vivres pour plusieurs semaines, ainsi que de têtes de torpilles. Les soutes sont pleines de munitions à l'heure actuelle.

L'amirauté annonce que les marins mis en supplément pendant les dernières manœuvres dans la seconde flotte ont l'ordre de rester à bord des navires pour le moment, au lieu de regagner comme d'habitude leurs dépôts à terre.

A Newcastle, le marché des charbons a été troublé à la nouvelle que l'Allemagne faisait des commandes livrables en trois semaines.

D'autre part, la Russie a demandé, par télégraphe, qu'on activât l'exécution des marchés en cours.

Tous les congés navals sont suspendus. On remet à plus tard les réparations qui devaient commencer demain sur le navire Bellerophon ».

Mesures militaires à la frontière russo-allemande

Berlin, 28 juillet. — Des mesures militaires ont été prises dans la nuit par les autorités militaires allemandes à la frontière russe, près de Eydtkuhnen. Aucun renseignement précis ne saurait être obtenu sur l'importance de ces préparatifs.

D'autre part les autorités militaires russes font à la frontière allemande un sérieux effort. Huit mille fantassins et 600 cavaliers sont arrivés à Kilbarti près de Wirball.

Le gouvernement allemand a pris livraison dans la nuit à Berlin d'une grande quantité de harnachements dans les magasins du Deutsche Offizierverein.

Les forces militaires en Autriche

COMMENT ELLES SONT COMPOSÉES

Berlin, 28 juillet. — Le « Journal de Berlin à midi » annonce que les forces militaires de l'Autriche sont divisées en deux armées. Le général Conrad von Hoetzendorf commande en chef. Le général Potiorek est placé à la tête de la première armée. La seconde qui attaquerait le Montenegro, est confiée au général von Boehm-Ermolli.

NOMBREUSES DÉSERTIONS DE RÉSERVISTES

Munich, 28 juillet — D'après des nouvelles reçues d'Autriche, l'appel des réservistes sous les drapeaux rencontre des difficultés en Bohême. De nombreux réservistes de nationalité tchèque ont refusé de se rendre à l'appel et cherchent à franchir la frontière.

Des mesures très sérieuses ont été prises à la frontière pour empêcher les désertions.

La proposition d'arbitrage

L'OPINION EN ITALIE

Rome, 28 juillet. — L'opinion publique a accueilli favorablement la proposition de Sir Edward Grey et on veut croire, en général, que son acceptation par Berlin ne fait pas de doute.

Aucune réponse n'est encore connue dans les milieux officiels, mais je crois savoir qu'une nouvelle décisive est parvenue au gouvernement.

Les directions des partis réformiste et syndicaliste protestent contre une guerre possible.

Les syndicalistes préparent un manifeste pour inviter le prolétariat à se tenir prêt contre toute intervention armée de l'Italie.

L'Italie aurait conseillé à l'Allemagne d'accepter la proposition de Sir Edward Grey.

Rome, 28 juillet. — **Un télégramme officieux de Berlin annonce que l'Italie a fortement engagé l'Allemagne à accepter les propositions de Sir Edward Grey.**

La presse anglaise

Londres, 28 juillet. — La presse fait unanimement bon accueil à la déclaration de sir Edward Grey relative à la médiation.

Le « Daily Telegraph » écrit :

« Les effets de la médiation peuvent évidemment être de la plus extrême importance. Ce qui nous rend espoir, c'est que sir Edward Grey, qui est un homme d'Etat ayant une expérience sans rivale du Foreign Office, et qui inspire la plus grande confiance dans les capitales étrangères, croit actuellement à la possibilité de restreindre le théâtre de la guerre et de travailler avec succès en faveur de la paix finale.

» En ce qui concerne l'attitude de l'Autriche, on se rend aisément compte qu'il est invraisemblable qu'elle pousse les choses à l'extrême, si la principale puissance de la Triple-Alliance exprime le désir précis d'obtenir un règlement pacifique. »

L'attitude de l'Allemagne au sujet de la médiation

Comment on la juge au Quai d'Orsay

Paris, 28 juillet. — A la suite des conversations qui ont eu lieu ce matin au quai d'Orsay, l'impression est celle-ci :

L'Allemagne proteste toujours de sa bonne volonté, mais elle se refuse à intervenir à Vienne.

On se demande dans ces conditions si elle désire que des actes de guerre précèdent les négociations.

L'Angleterre n'a pas encore la réponse du gouvernement de Berlin

Londres, 28 juillet. — Jusqu'à ce matin le gouvernement anglais n'avait reçu aucune réponse définitive du gouvernement allemand au sujet de sa proposition de médiation. Au cours des diverses conversations les représentants du gouvernement allemand ont d'ailleurs laissé entendre qu'on préférerait à Berlin voir la Serbie et l'Autriche s'entendre directement. On s'attend à d'importantes déclarations de sir Edward Grey pour cet après-midi.

L'Allemagne repousse la Conférence des quatre puissances

Londres, 28 juillet. — **On apprend de Berlin que suivant des informations de source sûre l'Allemagne tout en accordant sa sympathie à l'idée de sir Edward Grey ne peut accepter la Conférence, restant convaincue qu'elle n'aboutirait pas car l'Autriche ne consentira jamais à soumettre sa politique au jugement d'un parell tribunal.** (Havas.)

L'Autriche hostile à la médiation

Berlin, 28 juillet. — Le correspondant viennois du « Berliner Tageblatt » **annonce qu'on lui a déclaré au Ballplatz que les tentatives de médiation étaient inutiles et qu'une solution pacifique du conflit austro-serbe était devenue impossible.**

Les socialistes contre la guerre

EN FRANCE

Paris, 28 juillet. — Le Conseil national du Parti socialiste adresse aux travailleurs un manifeste dont nous détachons les passages suivants :

« C'est une impérieuse volonté de paix que vous affirmerez, citoyens, dans les réunions que nous vous invitons à multiplier. C'est pour affirmer avec plus de vigueur et d'ensemble la commune volonté de paix du prolétariat européen, c'est pour concerter une rigoureuse action commune que l'Internationale se réunit demain à Bruxelles. En elle et avec elle, nous lutterons de toute notre énergie contre l'abominable crime dont le monde est menacé. La seule possibilité de ce crime est la condamnation et la honte de tout un régime ».

EN ALLEMAGNE

Le Comité directeur du parti socialiste s'est réuni hier pour étudier les mesures à prendre en présence de la situation internationale. Il a décidé d'organiser sans retard des manifestations contre la guerre et a rédigé un appel dont nous extrayons le passage suivant :

« Le prolétariat conscient d'Allemagne, au nom de l'humanité et de la civilisation, élève une protestation enflammée contre les criminelles intrigues des fauteurs de guerre. Il exige impérieusement du gouvernement allemand qu'il use de son influence sur le gouvernement autrichien pour le maintien de la paix, et si l'horrible guerre ne pouvait être empêchée, il ne se mêle en rien au conflit. Aucune goutte de sang d'un soldat allemand ne doit être sacrifiée aux frénésies ambitieuses des gouvernants autrichiens, aux calculs de profit de l'impérialisme.

Camarades, nous vous appelons à des réunions populaires, à exprimer dans de vastes réunions l'inébranlable volonté de paix du prolétariat conscient. Une heure grave a sonné, la plus grave depuis des dizaines d'années. Le péril est en marche. La menace de la guerre universelle est sur nous. Les classes dirigeantes qui, en temps de paix vous asservissent, vous méprisent, vous exploitent, veulent faire de vous la chair à canon. Il faut que partout retentissent aux oreilles des gouvernants votre cri : Nous ne voulons pas de guerre ! A bas la guerre ! Vive la réconciliation internationale ! »

(VOIR NOTRE DERNIÈRE HEURE)

Mme Caillaux est acquittée

Après un réquisitoire modéré du procureur-général et une émouvante plaidoirie de Me Labori, le jury rend un verdict négatif. - Mme Caillaux est remise en liberté.

L'audience est ouverte à midi cinq, au milieu d'un tumulte inouï. La salle est, en effet, archi-comble et les journalistes protestent, car c'est à peine s'ils peuvent s'asseoir aux bancs qui leur sont réservés.

Lorsque le Président eut fait dégager un peu les passages, Me SELIGMANN, avocat-adjoint de la partie civile, prend la parole. Il commence par déclarer qu'il ne prononcera ni un plaidoyer ni une accusation, puis il trace le portrait de « l'homme qui fut abattu de sang-froid par Mme Caillaux aux pieds de sa table de travail et dont il veut défendre la mémoire attaquée par le moins désintéressé des témoins ».

S'accompagnant de la lecture de documents, l'avocat proteste contre les accusations dont M. Calmette fut l'objet, qu'il s'agisse de « l'affermage du bulletin financier du « Figaro », des prétendus pactes avec la « Dresdner Bank », de la cotation des valeurs allemandes ou de l'affaire Krupp, etc.... »

Il tient également à répondre aux « insinuations sur l'origine de la fortune de M. Calmette, insinuations si agressives qu'on serait tenté de demander au calomniateur : « A combien de millions estimez-vous qu'il soit permis d'assassiner un homme » ?

« Le testament que M. Caillaux s'est procuré par une coupable indiscrétion du fisc n'apporte aujourd'hui que des erreurs. Il suffit de connaître la communauté d'acquets qui est de douze millions de francs, dont la moitié revient à la femme du défunt et l'autre à ses deux fils. Quant aux dons de M. Chauchard, est-ce que la source de cette fortune fut impure ? Et c'est sur le désir de M. Chauchard que Mme Boursin donna ce que l'on sait au directeur du « Figaro ».

Me SELIGMANN donne ensuite lecture des lettres très louangeuses de MM. Edmond Rostand, Georges Ohnet, du marquis de Ganay, etc...

Et, après avoir rappelé les dernières paroles de l'agonisant, il termine en suppliant les jurés de faire justice à la mémoire de Gaston Calmette, de faire justice à ses enfants !

Plaidoirie de Me Chenu

Me CHENU se lève. Il est une heure vingt. Au milieu d'un profond silence, il commente sa plaidoirie.

« C'est vers l'accusée que je veux d'abord me tourner et lui demander si elle, qui aimait sa fille, ne s'est pas demandée avant d'assassiner, si cet homme avait des enfants ?

« Mme Caillaux s'est montrée femme de tête et de sang-froid, au cours de tout son interrogatoire. Elle a su nous parler très clairement de son origine et de sa famille, très bourgeoisement imbue de principes de moralité, intransigeants.

« Vous connaissez pourtant la liaison illégale de l'accusée avec M. Caillaux dont elle réussit à faire chasser l'épouse.

« Leur union fut complète, mais leur bonheur ne l'était pas. Ils demandaient trop de choses à la vie.

« Certes, M. Caillaux est d'une haute intelligence, mais moins forte encore qu'il ne l'imagine, ambitieux, mais un peu impatient devant les obstacles, législateur avisé, mais se refusant à supporter quant à lui le joug de la loi. L'accusée fut sa digne collaboratrice. C'est un couple dont la puissance est faite uniquement de leur propre audace et de la crainte qu'ils inspirent...

« M. Caillaux a prétendu qu'il n'y avait pas de lois pour le protéger contre les campagnes de presse. Il savait bien, cependant, qu'il y avait une juridiction, la vôtre, Messieurs les jurés; mais il la craignait trop pour s'y soumettre ! »

Puis Me Chenu en vient aux craintes de M. Caillaux qui provoquèrent ce geste monstrueux. « La lettre « Ton Jo », publiée dans le « Figaro », le stupéfia, et il commença à craindre la publication du document Fabre, dont le Parlement lui-même devait s'occuper en séance publique.

« Nous avons vu, par les paroles de l'accusée et de M. Caillaux, le récit de leurs indignations au spectacle de l'opinion publique révoltée. C'est ce qui détermina l'ancien ministre à faire une démarche auprès de M. Poincaré, auquel il ne dissimula pas ses menaces homicides. Le Président de la République lui conseilla « l'entremise » de Me Maurice Bernard. Mais M. Caillaux a démenti ce propos. M. Poincaré et Me Bernard rassurèrent pleinement M. Caillaux : « Jamais M. Calmette ne publiera une lettre intime ».

« Cependant, Mme Caillaux mandait M. Monier, président du tribunal, qui a constaté devant vous son calme et auquel l'accusée ne fit pas la moindre allusion à la crainte que lui causait l'éventualité de publications intimes. Elle lui a même prêté des propos que M. le président du Tribunal nie formellement.

« De midi à deux heures, les époux Caillaux ne se quittent pas, ils ne cessent de s'entretenir de la campagne du « Figaro ». Ils se rendent réciproquement compte de leurs respectives démarches. Pendant toute cette matinée, M. Caillaux prodigue à sa femme des encouragements et des exhortations.

« Après les paroles de M. Poincaré, les deux époux, s'ils craignaient vraiment la publication de lettres intimes, devaient attendre. « Puisqu'il n'y a rien à faire, s'écriait M. Caillaux, j'irai casser la g... à Calmette ». S'il avait craint des lettres intimes, il n'aurait pas dit qu'il n'y avait rien à faire. Par tous les témoignages que vous avez entendus jusqu'ici, vous savez qu'il eut suffi d'une démarche pour que M. Calmette, même s'il avait eu l'impérieux désir de le faire, renonçât volontiers à une telle publication.

« A deux heures, Mme Caillaux, qui a plusieurs courses à faire, va chez Gastinne-Renette. Nulle trace d'émotion, rapportent les employés. Et, au stand, elle met dans la silhouette trois balles sur six. Quelques moments plus tard, elle devait faire de plus sensibles progrès.

« Puis, Mme Caillaux charge son arme, et après avoir été au Crédit Lyonnais, elle rentre chez elle, pour reporter le dossier pris au Crédit Lyonnais, pour prévenir son mari et aussi pour se réconforter.

» Et chez elle, elle écrit la lettre bien significative que vous connaissez !

» Ah ! Messieurs les jurés, examinez l'original de cette lettre et vous verrez avec quel sang-froid elle a été écrite ! Et nous voyons, par de multiples détails, avec combien de tranquillité et de naturel cette femme se prépare à commettre un assassinat ! Elle prend soin de faire retirer sa cocarde tricolore au chauffeur à qui elle donne l'ordre d'aller 26, rue Drouot. Elle monte au « Figaro » et elle attend, après avoir remis sa carte sous enveloppe. Elle attend, elle attend une heure, une interminable heure pendant laquelle il semble que toutes les forces morales dussent se coaliser pour arrêter son bras. Elle a parlé d'une voix intérieure. Ah ! comment cette voix intérieure ne lui a-t-elle pas crié : « Mais, va-t'en donc, abandonne ce vil projet de tuer un homme que tu ne connais même pas, pour satisfaire tes petites vanités froissées ! » Mais elle reste. A 6 heures et demie, elle voit Calmette qui consent à la recevoir après une courte hésitation. Si elle est venue pour les lettres, elle va chercher au moins une explication ? Non ! Selon leurs menaces, elle a cassé la « gueule » à Calmette. Après quoi, calme et droite, elle dit : « Justice est faite ! »

Mme Caillaux s'évanouit

A ce moment, Mme Caillaux s'évanouit.

L'audience est suspendue.

Il est 2 heures un quart.

Après une suspension d'audience qui s'est prolongée jusqu'à 3 heures moins cinq et pendant laquelle la salle et les couloirs sont remplis d'une foule qui discute avec animation, Me CHENU reprend sa plaidoirie :

Me Chenu évoque l'une des dépositions de M. Caillaux, lorsque, déposant sur son attitude, lors de sa demande de remise de l'affaire Rochette, il dit : « Ça, c'est un acte de gouvernement ; je le referais encore, si c'était à refaire ».

Il m'a semblé, dit-il, à ce moment, que je sentais le vent d'un souffle qui ne m'était pas destiné !

Acte de gouvernement ?

Avant de terminer, l'avocat se tourne vers le Procureur Général :

« Vous savez, Monsieur le Procureur Général, si j'aime ma robe d'avocat, mais tout de même, aujourd'hui, je voudrais la troquer contre la vôtre, car elle me donnerait plus de force, s'il en était possible, pour demander justice ».

Me Chenu s'adresse enfin au jury :

« Si l'on a eu l'impudence d'enquêter sur vos opinions, alors, je le dis bien haut, tant pis pour l'accusée ! Car, dans ce cas vous serez impitoyables, vous montrerez que votre juridiction n'attend de services de personne, ne redoute personne, et vous n'oublierez pas surtout, que le soir du verdict, vous ne voudriez pas que les fils de Calmette puissent dire : « Il n'y a plus de justice en France ! ».

Le réquisitoire

M. HERBAUX, procureur général, salue d'abord la victime, puis demande aux jurés de juger selon leur conscience.

« Vous n'avez pas, dit M. Herbaux, à écouter ici les thèses médicales d'après quoi M. Calmette aurait pu être sauvé. L'auteur de sa mort est celle qui a tiré sur lui six

---

FEUILLETON DU 29 JUILLET. — N. 79

La Dot Fatale

par Georges MALDAGUE

— Qui sait ?... J'aimerais autant cela que je traverse les flammes.

— Gladiateur d'un nouveau genre... Cela m'étonne qui, même de loin, vous ne songlez pas à lui offrir cette preuve d'amour.

— Alors, pour vous, ce serait une preuve d'amour ?

— Je le crois, et une fameuse !

— Ma pauvre petite Marcelle, si, pour le quart d'heure, c'était vous que j'aimais, comme je vous la donnerais !

— Qui, mais ce n'est pas moi.

Était-ce une illusion ?

Il sembla de nouveau à Guy que la voix avait une émotion — oh ! très légère — tellement insaisissable qu'il n'osa pas même s'en prévaloir.

Ils marchaient comme tout à l'heure, l'un derrière l'autre, au hasard.

— N'allons pas nous perdre, au moins... dit-il ; nous voyez-vous tous les deux dans la forêt ?

— Je pense que vous me protégeriez.

— Je n'aurais guère à vous protéger... contre moi-même.

— Oh ! dites donc... je ne suis pas votre [illegible] ; mère Elle Crafford, de Chicago.

— Qu'importe ! Je pourrais me souvenir de ma passion pour vous.

— Alors, retournons sous le chêne.

— Je crois que cela sera prudent.

Ils firent volte-face, se retrouvèrent dans le large sentier conduisant au carrefour.

Marcelle reprit le bras de Guy.

— Alors, vous aviez commandé à Saint-Sébastien un costume de toréador ?

— Qui m'est arrivé avant-hier... Cet hiver, en travesti, j'aurai un succès fou.

— Et Mme Faradet, quel costume portera-t-elle ?

— A son choix...

— Vous tâcherez que nous nous rencontrions... Vous me ferez inviter.

— Nous fréquentons dans pas mal de salons communs ; il est probable que nous nous retrouverons tout naturellement.

— L'avez-vous essayé, votre costume ?... Car enfin vous n'avez pu donner que vos mesures là-bas.

— Ne vous rappelez-vous plus que, pendant notre séjour à Biarritz, je vous ai abandonnées toute une journée, Mme Jubert et vous ?

— Parfaitement, et nous avons eu beau nous y prendre avec habileté, nous n'avons jamais pu savoir où vous l'aviez passée.

— A Saint-Sébastien, où j'essayais ledit costume ; une fois le matin et une fois l'après-midi.

— Ah ! ah ! Mais pourquoi ce mystère ?

— Je voulais vous réserver la surprise pour l'hiver prochain.

Puis, prenant la main que la jeune fille appuyait sur son bras :

— Ainsi, si je n'étais pas fiancé ailleurs, et que je voulusse vous conquérir, je n'aurais qu'à me présenter en « espada » devant le taureau dans huit jours ?

— Je ne dis pas en « espada »... ce jeu est trop dangereux... mais gosier seulement [illegible] quelques bandertilles.

— Vous vous figurez que ce n'est rien... Je crois qu'il faut également un rude apprentissage.

— Eh bien, venir simplement regarder le taureau dans les yeux...

— A quel moment ?

— Avant le coup de grâce de l'espada.

— C'est-à-dire lorsque, harcelé de tous côtés, mais à peine épuisé par les blessures, il devient féroce dans son instinct d'animal qui sent sa vie menacée ?

— Tous les toréadors seraient là pour le détourner.

— C'est vrai... Puis, pour la femme qu'on aime, le danger est doux à courir.

— Quelle chevalerie ! Quel preux vous eussiez fait au Moyen-Age !... Tout cela, du reste, n'est que de la pleisanterie.

— Une plaisanterie pouvant absolument tourner à la réalité.

— Vous êtes fou !

— Je ne le crois pas... Vous voyez bien, à l'occasion, l'une ou l'autre de nos jolies actrices pénétrer dans la cage d'un belluaire quelconque.

— Le belluaire est là...

— Comme les toréadors y seraient... Du reste, j'en ai vu entrer seules...

— C'est qu'il y avait un truc... On endort les lions à l'avance.

— C'est égal ! je constate ; vous donneriez votre cœur et votre main à l'amateur qui, pour vous prouver sa flamme, viendrait, avant que l'« espada » lui porte le coup mortel, se mettre nez à nez avec le seigneur taureau.

— Taisez-vous donc !

— Enfin, n'est-ce pas le fond de votre pensée ?

— Pas du tout... Je serais désolée que quelqu'un s'exposât pour moi d'une pareille façon.

— Mais vous trouveriez cependant que ce n'est pas banal.

— Bien entendu, ce ne serait pas banal.

Il soupira coup sur coup.

Puis il répéta :

— Quel dommage que j'aie abdiqué vis-à-vis de vous mon rôle de prétendant.

— J'en suis particulièrement heureuse, puisque vous auriez pu vous livrer à cette folie.

Ils approchaient du carrefour où l'on distinguait Mme Jubert dans son costume de campagne, aussi clair que celui de sa fille, étendue sous le grand chêne, et Marie-Thérèse, dans sa roche blanche se promenant d'un bout à l'autre du carrefour, pour s'arrêter au bout de l'allée par laquelle arriverait Frédéric, et peut-être son père, s'ils rentraient assez tôt de Béxers pour les rejoindre.

Au bout d'une heure, les garçons revenus, les poches bourrées de noisettes, on retournait tranquillement vers le château.

Il fallait passer auprès de l'étang où Mlle Varagniez, avant que l'on eût des hôtes au château, aimait à rêver ou lire.

C'était là qu'elle avait eu, avec Albéric Soucaud, l'entretien la laissant sous le coup de cette impression que le jeune homme pourrait devenir un ennemi.

Elle la subit d'autant plus, en atteignant la clairière où dormait l'eau verdâtre semée de nunuphars, qu'elle aperçut sur le bord opposé deux hommes reconnus immédiatement, le chien Six-Sous ne fût-il pas accouru à elle, pour bondir jusqu'à son épaule et recevoir sa caresse accoutumée.

Le vieux La Pique et l'ancien sabotier se reposaient là.

Ils ne s'élevèrent point en voyant approcher la compagnie, conservant la rusticité de mœurs qui les laissait ignorants de la plus élémentaire politesse.

On s'arrêta pour leur causer.

Ils reprirent leur conversation, vieux dames et ces messieurs passés.

— Les vendanges commencent la semaine prochaine, disait le plus jeune ; nous verrons bien si nous découvrirons quelque chose.

Et le vieux, qui suivait des yeux le groupement s'en allant joyeux, à l'exception de Mlle Varagniez, un peu grave, fermant la marche :

— Est-ce heureux, tout ce monde ?... Ils ont bein raison, pas de soucis !...

— Ils ne nous ressemblent pas, fit Albéric. Tant mieux pour eux !

— Il n'y a que Mlle Marie-Thérèse qui ne rit jamais bien franchement... Ça se comprend : chez eux, on pense toujours à la petiote.

— Eh ! je n'en sais rien... Parfois, il me semble que je tourne la boule... Je crois, moi, que les manières de son père l'interloquent.

— Elle dit qu'il est malade, elle m'en a déjà parlé... Que veux-tu que ça l'interloque d'une autre façon ?

— Est-ce que je sais ? Je vous répète que je me demande parfois si je ne deviens pas fou !

— Tu as tort de te fourrer tant d'idées mauvaises dans la tête.

— Avec ça, que vous ne les avez pas, vous !... Oseriez-vous le dire ?

— Non, je ne les ai pas... La seule que j'aie, c'est que M. Claude devient réellement fou.

— Il le faudrait, pour lui.

— Ah ça !... ah ça !...

Le vieux bégayait, en répétant ces deux syllabes.

Il donna sur le sol, le coup de bâton qui faisait gronder Six-Sous.

— C'est pour toi, qu'il le faudrait, va... oui, à ta place, j'aimerais mieux tourner la boule, que penser des choses pareilles de sang frais.

— C'est vous, qui êtes un vieux têtu... Vous ne voulez pas raisonner.

— Non, je ne veux pas raisonner... parce que je ne tombe pas dans ton sens... Je te dis que non, là, je te dis que non !

— Alors, ne c'est plus lui qui a empoisonné les chiens ?

— Est-ce que je sais, moi ?... Est-ce que je l'ai vu faire, sang-dieu ?

— Vous le disiez bien, pourtant, que ce ne pouvait être que lui.

— J'ai dit ça, comme j'aurais dit autre chose...

« Il me semblait, sur le moment...

— Et maintenant, il ne vous semble plus ?... Ah ! ah ! vous changez vite d'avis !

— Ça vaut mieux que de se bûter... pourtant tu me traites de vieux têtu... Va, pitchou, va, déblatère contre les anciens... tu y arriveras, et avec ton expérience tu seras encore plus fort que les jeunes.

— Alors, vous ne voulez pas que ce soit lui qui ait flanqué une boulette à Pif et à Paf ?

— Non, là, je ne le veux plus.

— Eh bien, ça n'y fait ni chaud ni froid. Vous ne me l'ôterez pas de la tête.

— Si je ne peux pas te l'ôter, garde-le... Et puis, ne parlons plus de ces histoires-là, nous deviendrions comme chien et chat.

Albéric, demeuré calme auprès du vieillard qui s'excitait, répondit en se levant comme lui :

— Moi, je ne serais jamais contre vous... Seulement, je me sui sjuré que je mettrais la vérité sous les yeux des gens du Val-Rose, et je la mettrai, ou j'y perdrai mon nom.

— Alors, tu le perdras, mon garçon... Oui, je crois que tu le perdras.

(A suivre)